



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du jeudi 1er août 2019
À 20 h 30 Salle des mariages

Présent.e.s : Delphine ANDRÉ, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET (à 21h), Bernard VICTOURON (quorum atteint).

Excusé.e.s :

Absent.e.s : Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE, Philippe LARNAUD, Jérôme MONTAGNE, Nathalie VILET, Jérémy SIRGUEY.

Questions diverses :

Travaux de la salle de Pouyol : bar en granite, superbe. Prix final inférieur au devis.
Devis faïence sous bar et murs en face, en cours.

Enfouissement ligne haute tension : autour de Belhomme (Cegelec, Enedis) : travail conforme.

DAE (défibrillateur) salle des fêtes : il est en place.

Mur de Mourier : fini sauf crépi.

Divers.

Expo d'artisanat d'art du 3 au 18 août à la maison de la mémoire, vernissage le samedi 3 août à 11h.

Le Goudronnage par EVTP est terminé pour un prix inférieur au devis.

Suite à l'installation des conteneurs semi-enterrés place de la bise, le centre technique municipal va être clôturé afin de délimiter clairement les espaces. Ces travaux seront complétés par la création de « casiers » à sel, sable, gravier...

Problèmes de disjonction au snack et piscine. Frédéric a rendez-vous avec un électricien afin d'établir un diagnostic.

De nombreuses locations étant disponibles, les gîtes de France de l'Ardèche proposent à la commune de louer les gîtes communaux à la nuit. Avant de donner une réponse favorable, il faut calculer le coût réel d'une location des gîtes à la nuit. Il faut également voir quels tarifs peuvent être appliqués.

L'association Tremplin Insertion Chantiers propose, en partenariat avec le département et la région, aux communes de Saint-Victor, Alboussière, Gilhoc et Colombier-Le-Vieux d'accueillir une auto-école itinérante à destination des personnes présentant des difficultés et pour lesquelles une orientation vers une formation de type classique n'est pas adaptée : bénéficiaires du RSA, femmes isolées, mères de famille en insertion sociale et/ou professionnelle, personnes ayant des problèmes de compréhension de la langue française, demandeurs d'emplois, jeunes en difficulté.

Délibérations :

Remise en état du terrain de tennis :

Le goudron est dégradé. D'après le constructeur, il aurait fallu passer de l'anti-mousse. Devis d'environ 11.000€. Plusieurs conseillers font remarquer que ces courts ne font l'objet que d'une très faible fréquentation et, du fait de l'absence de club, qu'il s'agit uniquement d'une utilisation de loisir. Aussi, au vu des nombreux chantiers déjà en cours et des coûts estimés, les membres du conseil municipal **votent : pour : 0 contre : 8**

Église, mise aux normes du paratonnerre :

À la suite du contrôle périodique de l'entreprise chargée de l'entretien des clochers, le paratonnerre du clocher de Saint-Victor, radioactif, a dû être déposé et remplacé par un nouveau. Aussi, afin de régler les sommes engagées, il convient d'effectuer une décision modificative budgétaire. **Approuvé à l'unanimité.**

Prix de la parcelle du Charencey :

Afin de permettre la vente de la dernière parcelle constructible disponible au Charencey et compte tenu des différentes contraintes de ladite parcelle (diverses servitudes et forte pente), il est proposé de ramener le prix de vente au m² à 30 € contre 35 € pour les autres. Cette baisse de prix implique également que le futur acquéreur aura à sa charge le terrassement et l'aménagement de l'accès à la voie.

Vote : 1 abstention, 7 pour.

Prochain conseil : jeudi 12 septembre 2019 à 20h30